

CHARTRE DE BONNE CONDUITE JUDO

Respecter les horaires : la ponctualité est une preuve de respect. En cas de retard, il est courtois de s'excuser auprès du professeur.

Pendant le cours, ne pas parler à haute voix afin d'être attentif à l'enseignement donné. On se salue entre élèves et professeur en début et fin de cours, avant les exercices et avant de quitter le tatami. Les saluts de début et de fin de séance sont des moments solennels. Ils doivent être effectués dans le calme absolu.

Le club n'est pas responsable des adhérents dès lors qu'ils ont quitté la salle d'entraînement et en dehors des horaires d'activité.

L'accès aux installations ne se fait qu'en présence du professeur ou du président (sauf autorisation). On se doit de respecter les installations mises à disposition.

La tenue doit être propre, non tachée et sans déchirure (sécurité). Par respect pour son partenaire, et pour sa sécurité, le sportif doit avoir retiré tous ses bijoux et avoir une hygiène exemplaire (ongles propres et coupés ras, les cheveux longs seront attachés...).

Un bon esprit et une ambiance sereine sont nécessaires à la vie de l'association. Les plus gradés ont le devoir d'aider les moins expérimentés.

Il est possible de regarder les cours sans perturber la séance : veillez à ne pas faire de bruit et à ce que les enfants qui ne participent pas ne montent pas sur le tatami et jouent calmement.

S'inscrire, ce n'est pas acheter pas une prestation, mais s'associer. Le professeur est un professionnel soutenu par des dirigeants bénévoles qui ne comptent pas leur temps. Un sourire, un merci fait plaisir, un coup de main aussi (pendant les animations, en entrant au bureau, en sponsorisant...).

Bonne saison sportive !

***Les membres du bureau,
Les professeurs.***

Signature de l'adhérent ou du représentant légal :

--